

Avis au public

Attendu qu'il y a lieu de réglementer la circulation dans la rue Schaffmill à Grevenmacher afin de garantir le libre écoulement de la circulation dans l'intérêt de la sécurité publique durant les activités autour du « Quetschfest 2022 ». Il est mis à la connaissance du public, que le règlement temporaire sur la circulation, édicté par le collège des bourgmestre et échevins en date de ce jour, peut être consulté au secrétariat communal avec effet immédiat.

Lieu : **Schaffmill**
Début : **Vendredi, 23 septembre 2022 à 07h00**
Fin : **Lundi, 26 septembre 2022 à 16h00**
Motif : **Activités autour du Quetschfest 2022**
Règlement : **GRE-229-2022**

Grevenmacher, le 13 septembre 2022

La secrétaire communale
contreseing Art. 74 de la loi communale


Carine Majerus



Le bourgmestre f.f.


Marc Krier